

## Communiqué de presse

29 mars 2012

## L'OFDT PUBLIE *COCAÏNE, DONNÉES ESSENTIELLES* une MONOGRAPHIE consacrée au 2<sup>E</sup> PRODUIT ILLICITE LE PLUS CONSOMMÉ EN FRANCE

## Une observation indispensable

La place de la cocaïne en France a considérablement évolué au cours des 15 dernières années, rendant cette drogue (sous sa forme poudre ou sous celle du crack et du free base) incontournable dans le paysage des substances illicites et son observation, absolument indispensable. Alors que l'Europe, dans son ensemble, est devenue une cible privilégiée pour les producteurs et les trafiquants, le prix du produit a baissé, permettant sa diffusion bien au delà des couches sociales plutôt aisées qui le consommaient jusque là. Dans le même temps, la problématique sanitaire s'est faite plus prégnante et les représentations évoluent.

Chargé depuis 1993 de l'observation du phénomène des drogues en France, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) analyse ces différents points dans un ouvrage collectif, réalisé par des spécialistes de diverses disciplines: épidémiologie, statistique, démographie, sociologie, médecine et économie. L'approche se veut rigoureuse et pédagogique, *Cocaïne, données essentielles*<sup>1</sup> s'adressant au lecteur professionnel mais aussi au non spécialiste. Sept thématiques sont abordées et complétées par des annexes<sup>2</sup> :

- Présentation et histoire du produit
- Offre de cocaïne (géopolitique, trafics et chiffre d'affaires)
- > Consommations (niveaux, évolution et géographie)
- Profil des consommateurs
- > Enjeux sanitaires
- > Cadre légal et réponses publiques
- > Représentations et perceptions

Soucieux de remplir au mieux sa mission d'information auprès des pouvoirs publics, des professionnels, des acteurs de terrain et des citoyens, l'OFDT diffuse gracieusement cet ouvrage (comme il l'avait fait pour *Cannabis, données essentielles* en 2007). Celui-ci peut également être téléchargé depuis son site internet www.ofdt.fr.

## Quelques faits et chiffres à propos de la cocaïne et du crack<sup>3</sup>

- La cocaïne est issue des feuilles de cocaïer, un arbuste essentiellement présent en Bolivie, en Colombie et au Pérou. Après différentes transformations, on obtient le chlorhydrate de cocaïne (sous forme de poudre). Le crack ou free base correspond à une forme solide modifiée, après chauffage et adjonction d'un agent alcalin. La cocaïne et ses dérivés figurent sur la liste des stupéfiants fixée par les conventions internationales.
- La production annuelle mondiale de cocaïne est estimée à environ un millier de tonnes. Le marché européen est aujourd'hui quasi équivalent au marché américain. Le produit est acheminé en Europe via différents trajets dont une route africaine, en plein essor. Près de 11 tonnes de cocaïne ont été saisies en France en 2011, marquant une très forte hausse (50 % environ) par rapport à 2009 et 2010.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cocaïne, données essentielles, mars 2012 (232 pages). Ouvrage collectif sous la direction de Maud Pousset

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Recueil des textes législatifs, bibliographie, glossaire, présentation méthodologique des enquêtes et cahier d'illustrations.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Toutes les informations et les chiffres cités peuvent être retrouvés dans l'ouvrage.

- La cocaïne n'est jamais consommée pure, la concentration moyenne se situe entre 20 % et 30 % pour la poudre et entre 50 % et 70 % pour le crack. Différents adultérants (substances actives presque toujours médicamenteuses) et diluants (sucres) sont ajoutés au produit. Le prix moyen du gramme de cocaïne s'élève à 60 euros contre 80 euros en 2000.
- Le chiffre d'affaires de la cocaïne en France peut être évalué à environ 900 millions d'euros pour un volume de 15 tonnes d'une poudre dosée à 30 % (entre l'importation et la revente finale près de 9 tonnes de produits de coupe seraient ajoutés, ramenant le niveau de pureté de 70 % à 30 %). Le montant du CA de la cocaïne est proche de celui du cannabis estimé en 2007. Mais les volumes sont très différents, ceux du cannabis s'établissant à 200 tonnes, soit environ 13 fois plus. La rentabilité de la cocaïne serait un facteur explicatif de la reconversion de certains réseaux de trafiquants de cannabis sur le territoire.
- La loi du 31 décembre 1970 interdit la détention, l'achat et l'usage de stupéfiants en France. Les interpellations pour usage de cocaïne et de crack (4 679 personnes en 2010) ont quadruplé depuis 1995 et représentent 3,5 % du total des procédures pour usage simple (90 % pour le cannabis). Pour les catégories usage-revente et trafic, les interpellations cocaïne/crack (2 786) représentent 12,7 % de l'ensemble.
- L'usage de cocaïne dans l'année concerne 400 000 personnes en France tandis qu'au total on estime à 1,5 million le nombre d'expérimentateurs. Cette substance est donc 10 fois moins consommée que la 1ère drogue illicite, le cannabis. Toutefois, entre 1992 et 2010, l'expérimentation de cocaïne des adultes a fortement augmenté, passant de 0,8 % à 3,8 %; entre 2000 et 2010, l'usage dans l'année a progressé de 0,3 % à 0,9 %. L'Europe compte 4 millions d'usagers dans l'année et 14,5 millions d'expérimentateurs. La France se classe à un niveau intermédiaire, l'Espagne et le Royaume-Uni figurant parmi les pays de tête.
- Fréquemment polyconsommateurs, les usagers de cocaïne et de free base présentent des profils variés. Les plus insérés socialement, non repérés au plan judiciaire et ne sollicitant pas le système de soins, sont dits usagers cachés. Dans les centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie, 17 % des personnes ont consommé de la cocaïne dans le mois. La plupart étant avant tout des usagers d'opiacés, seuls 4,3 % citent la cocaïne comme produit leur posant le plus de problèmes. Dans les centres d'accueil et de réduction des risques pour les usagers de drogues, 40 % des personnes ont consommé de la cocaïne dans le mois. Les usagers les plus précaires sont souvent des crackers surtout présents en région parisienne et aux Antilles. En métropole leur nombre est estimé autour de 15 000 individus.
- Sans qu'il existe de seuil prédictif et alors que leur fréquence n'est pas mesurable en population générale, des répercussions sur la santé, consécutives à une consommation de cocaïne aiguë ou chronique, peuvent survenir. Les conséquences au plan physique peuvent être essentiellement d'ordre cardiaque, neurologique, pulmonaire, ORL et dermatologique. Par ailleurs, les prévalences de troubles psychiques sont plus fortes chez les sujets traités pour leur dépendance. Enfin, on dénombre au minimum 30 décès chaque année par surdose impliquant la cocaïne (seule ou en association avec d'autres substances psychoactives).
- Il n'existe pas de traitements médicamenteux spécifiques à la cocaïne (qui soient comparables aux traitements de substitution aux opiacés pour les usagers d'héroïne). Des solutions pour réduire le *craving* (envie irrépressible de consommer) ont été testées. Par ailleurs, des chercheurs tentent de mettre au point un vaccin anti-cocaïne bloquant le passage de la substance au plan cérébral.
- Près de 9 Français sur 10 estiment que la cocaïne est dangereuse dès son expérimentation. Chez les consommateurs, quelques signes d'altération d'une image jusqu'ici plutôt valorisée apparaissent : ils sont sans doute dus aux conséquences sanitaires des usages sur le long terme, alors que le rapport qualité/prix du produit est jugé en dégradation.